

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 10 OCT 2025

N° 25-01304 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au test de recrutement de deux (02) Technologistes Biomédicaux pour le compte d'un Etablissement Public de l'Etat (EPE-1), session 2025.

Ce sont :

TECHNOLOGISTE BIOMÉDICAL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO WANISIDA	000369-503-03 B21691994	17/10/96
2°	KIEKIATA HERBERT	000172-503-03 B10757688	20/03/00
2°	YAMEOGO R. SERGE ROMARIC	000472-503-03 B9478628	02/01/00
4°	KABOUE BRUNO	000511-503-03 B20432461	31/12/97
4°	SAWADOGO HALIGUETA	000273-503-03 B10379888	05/04/99
4°	KABORE WENDKOUNI JUSTINE	000123-503-03 B18212246	10/03/95
7°	OUEDRAOGO WENDPANGA JEAN	000007-503-03 B18535555	31/12/00
7°	ZOUNGRANA WENDPANGA ACHILLE	000070-503-03 B11944482	12/09/99
7°	SOULAMA DAHAMAI LIKMANE DJAMEL	000422-503-03 B12313941	04/06/02
10°	SAWADOGO WEND PANGA ESAIE	000417-503-03 B13974572	26/10/96

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques, à l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat, avant le mardi 21 octobre 2025.

**TECHNOLOGISTE BIOMÉDICAL**

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général



**Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail*